VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du mercredi 03 septembre 2014

Présents : MM & Mme Defat A, Bourgmestre-Président,
Arnould P, Poncelet J , Denis G, Houthoofdt A, Echevins,
Joris B, Présidente CPAS,
Gobert A, Dachy F, Istace F, Lemmens V, Albert A, Maqua J Adam D, Georges N, Gérard A, Pochet A, De Wachter P, Conseillers,
Pérignon B, Directrice général ff.

Absent et excusé : M Mathieu J, Directeur général,

Il est 20 H . Le Président ouvre la séance.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 10.07.2014.

Par 15 oui et 2 abstentions (MM Istace et Dachy), approuve ce PV.

M.Collard, Directeur financier, entre en séance.

Comptabilité

2. Budget communal 2014 : MB n° 2, services ordinaire & extraordinaire.

Par 9 oui et 8 abstentions (MM Istace, Adam, Gobert, Albert, Dachy, Mmes Maqua, Georges, Lemmens), vote cette MB n° 2 – exercice 2014 - dont le résultat est :

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes	14.206.753,31 €	6.936.766,92 €
Dépenses	13.826.594,03 €	6.901.888,50 €
Boni	**380.159,28 €**	**34.878,42 €**

3. Subside extraordinaire de 65.000,00 € à l'asbl Semois & Vierre (Balisage des promenades de l'entité).

A l'unanimité, vote ce subside. M.Dachy demande la présentation des compte et budget au conseil communal et insiste sur la nécessité non seulement de baliser les promenades mais aussi de les remettre en état.

4. Subside extraordinaire de 65.000,00 € au Secteur Centre-Ville de Bouillon d'Idelux (réfection de la taverne de l'Archéoscope).

A l'unanimité, vote ce subside extraordinaire.

5. Subside ordinaire de 65,00€ pour l'Ecole du Mardasson.

A l'unanimité, vote ce subside.

6. Subside ordinaire de 125,00€ pour la Ligue Braille.

A l'unanimité, vote ce subside.

7. Subside ordinaire de 5 000,00€ pour l'asbl « Lire & Ecrire ».

A l'unanimité, vote ce subside.

M.Collard, Directeur financier, quitte la séance.

Associations-intercommunales

8. Interlux-ORES : élaboration du projet de sécurisation de l'éclairage public rue de Cordemoy entre le pont et le terrain de football : délibération de principe corrective.

A l'unanimité, établit cette délibération corrective au sujet de ce projet de sécurisation électrique. M.Dachy suggère de prolonger cet aménagement et inclure le parking des mobilhomes ; il faut noter que l'ensemble du projet est tributaire des travaux de réfection du pont de Cordemois.

9. Budget 2015 de la F.E. de Curfoz-Sensenruth.

A l'unanimité, émet un avis favorable sur ce budget dont la part communale s'élève à 13.130 €. M.Gobert rappelle l'existence des subsides octroyés dans le cadre du « Petit Patrimoine ».

Enseignement Communal

10. Règlement d'Ordre Intérieur des écoles de Noirefontaine et Bouillon en ce qui concerne les absences d'élèves : approbation.

A l'unanimité, approuve ces règlements d'ordre intérieur.

Aliénations

11. Echange sans soulte avec soustraction au régime forestier entre la Ville de Bouillon et Daniel Arnould de la partie de parcelle sise au lieu-dit « Bonne Ville – Goutay le Franc » à Corbion, cadastrée 3ème Division, S° B, n° 1589A d'une contenance de 5 a 94 ca (propriété Ville) et de la parcelle privée sise au lieu-dit « Prés de Germowez » à Poupehan cadastrée 7ème Division, S° B, n° 117 d'une contenance de 55 a 90 ca (propriété Arnould).

Par 16 oui et 1 abstention (M.Gobert), approuve cet échange sans soulte. M.Gobert justifie son abstention en raison de la situation en zone Natura 2000 du terrain cédé par M.Arnould.

P.C.D.R.

12. P.C.D.R. : Convention – Faisabilité 2014 (Réseau de Chaleur) : approbation.

A l'unanimité, approuve cette convention. M.Dachy suggère de se renseigner auprès d'autres villes pour investiguer et instruire davantage le dossier (analyse des avantages et inconvénients). Le Président acquiesce.

Travaux

13. CSC pour la désignation d'un auteur de projet pour une étude de faisabilité relative à la création d'une Maison Médicale à Bouillon.

A l'unanimité, vote ce CSC en précisant que cette étude ne concerne pas le choix précis d'un lieu d'implantation mais se focalise sur la faisabilité d'une maison médicale.

Service Incendie :

14. Zone de secours Luxembourg : fixation de la clef de répartition du coût zonal entre les communes adhérentes.

A l'unanimité, approuve la fixation de cette clef de répartition.

Généralités

15. Interpellations citoyennes.

M.Mehu prend la parole :

a. Il évoque la possibilité pour les communes d'accorder sous certaines conditions une ristourne aux citoyens notamment pour les utilisateurs des parcs à conteneurs. Le Bourgmestre vérifiera l'information et l'examinera. M.G.Denis propose une réflexion globale sur la gestion des déchets pour plus d'efficacité et pour combattre le problème des dépôts sauvages. Il rappelle l'obligation de couvrir le coût-vérité.
b. Il suggère de placer un panneau d'information pour inciter les usagers de la RN89 de descendre à Bouillon (à Noirefontaine et venant de France). Le Bourgmestre répond qu'il préfère la solution d'aménagement de points de vue plutôt que la pose de panneaux. M.Mehu précise que ces deux aménagements sont différents mais complémentaires.

16. Intervention de M.Albert signalant le manque de visibilité à hauteur du hall des sports aux niveaux éclairage et branches d'arbres

Le Bourgmestre précise que le SPW a déjà été contacté pour l'ébranchage des zones concernées aux entrées de Bouillon.

17. Intervention de M.Albert au sujet de l'arrêt du chantier de l'ancien garage Lefèvre

Le Bourgmestre répond que l'évolution du dossier notamment la défection d'une entreprise pour les lots 2 et 3 et la division en différents lots imposée par la RW ont eu pour conséquence cet arrêt de chantier.

18.Intervention de M.Denis

M.Denis informe l'assemblée au sujet de la rentrée scolaire 2014-2015 qui est dans la continuité de la fin de l'année scolaire 2013.-2014.

19. Intervention de M.Dachy au sujet du fonctionnement et du manque de réalisation des dossiers PCDR

L'assemblée écoute la lecture du document ci-dessous :

« Le PCDR Plan Communal de Développement Rural, rassemble des citoyens s'intéressant au devenir de leur commune. Ils ont un rôle consultatif.
Les réunions se tiennent le soir, à 8h30, environ 5 fois par an à la salle communale Le Bourgmestre préside, entouré d'échevins et de différents consultants ponctuels.
Des idées sont lancées et reçues avec attention par l'assemblée. De nombreux projets sont évoqués à grand renfort d'arguments, de chiffres et de sigles assez obscurs pour les participants. Des consultants extérieurs sont sollicités c'est du sérieux….
L'assemblée écoute, intéressée par toutes ces informations sur le devenir de sa commune, elle est séduite par certaines pistes tracées, s'emballe, veut participer, se porte même volontaire à la réalisation de projets qui semblent concrets et à sa portée. Au fil des réunions, d'autres idées sont abordées, sans aboutissement des premières.
Faute de passer aux mesures pratiques, l'enthousiasme et la motivation de l'audience s'estompent ; les élans sont brisés. Tout sera à refaire. On consacre beaucoup de temps en de vaines paroles.
On tire beaucoup de plans sur la comète. On refait le monde, il tourne en boucle. »

Il est 22 H 20. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 07 octobre 2014.

Par le Conseil :

Le Directeur général, le Bourgmestre,